

HEPL

Calendrier et plan de suivi des recommandations

Sections de Bacheliers en :
E-business
Informatique de gestion
et Informatique et systèmes

En avril 2010, la procédure d'évaluation pilotée par l'AEQES débute pour les sections de Bacheliers en *E-business*, *Informatique de Gestion* et *Informatique et systèmes* de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL).

Elle se décline en quatre grandes étapes :

1. La première phase d'évaluation, menée en interne par les acteurs des sections concernées, prend fin en juin 2011 avec la rentrée d'un rapport d'auto-évaluation à l'AEQES.
2. S'ensuit la phase d'évaluation externe, menée par des experts indépendants, qui donne lieu à un ensemble de constats et de recommandations repris en avril 2012 au travers d'un rapport final de synthèse.
3. En octobre 2012, l'AEQES publie l'analyse transversale dressée par les comités d'experts intervenus dans l'évaluation des cursus « informatiques » en Fédération Wallonie-Bruxelles.
4. Ce plan de suivi des recommandations fait suite aux constats réalisés par le croisement de ces regards internes et externes et donne sens à la démarche qualité en intégrant ses composantes aux principales lignes directrices en matière de « qualité » au sein de notre haute Ecole.

Il est important de rappeler que, soucieuse de s'inscrire pleinement dans l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, la Haute Ecole de la Province de Liège a adopté un Système de Management de la Qualité (SMQ¹) qu'elle développe depuis plusieurs années et qui se base, dans un premier temps, sur l'Approche Processus. Cette méthodologie rigoureuse inspirée de l'approche ISO préconise le regroupement, au sein d'un processus, des différentes activités qui concourent toutes à un même objectif. L'analyse de ces activités permet ensuite de formaliser, systématiser et harmoniser l'ensemble des pratiques dans une démarche structurée, globale et cohérente.

Dans le prolongement de ces différents travaux, mais aussi dans le cadre des travaux liés à la *Communication externe*, il nous est apparu important que la Haute Ecole de la Province de Liège, née de la fusion de trois Hautes Ecoles provinciales en 2007, formalise ce qu'elle est (ses valeurs), ce qu'elle fait (son métier) et comment elle le fait (ses politiques).

Cette réflexion davantage stratégique a abouti à la rédaction d'une Politique Qualité qui définit les orientations et objectifs généraux de qualité exprimés par les autorités de la HEPL, en termes de satisfaction de l'ensemble des bénéficiaires. Les axes de politiques concernent en effet les étudiants (futurs, actuels et anciens), les personnels de la HEPL, ses partenaires, ...

Cette Politique Qualité s'articule autour de 8 grands axes stratégiques en regard desquels sont définis des objectifs opérationnels tels que :

- Favoriser l'insertion de nos diplômés sur le marché du travail au moyen d'une formation en adéquation avec les besoins du monde professionnel ;

¹ Le SMQ développé au sein de notre Haute Ecole est présenté sur notre site internet (www.hepl.be) dans la rubrique « Notre institution ».

- Développer les compétences du personnel à travers des possibilités de formation continue ;
- Fournir une information claire et complète aux étudiants, parents, professeurs... ;
- Fournir un environnement favorable à la formation ;
- Développer des collaborations et des partenariats avec les milieux professionnels ;
- Accompagner l'étudiant jusqu'à son insertion dans la vie professionnelle ;
- Etc.

En regard des grands axes de la Politique Qualité, le Collège de Direction élabore un Plan d'actions stratégique à moyen et long termes permettant d'identifier les actions à mener, de suivre leur état d'avancement, de vérifier les résultats et finalement, d'ajuster ou de corriger les actions préalablement définies en fonction des résultats obtenus (méthode PDCA : Plan- Do - Check - Act).

Véritables références en matière de Qualité au sein de la Haute Ecole, les axes de la politique Qualité ont servi de balises pour l'élaboration du plan d'actions des sections de Bacheliers en *E-business, Informatique de Gestion et Informatique et systèmes*.

Le rapport d'auto-évaluation (ci-après RAE) réalisé au sein des commissions Qualité mises en place dans les sections concernées a permis de mettre en évidence des points forts et des points à améliorer. Ces constats, croisés aux diverses recommandations émises par le comité des experts dans le rapport final de synthèse (ci-après RFS) et généralisées par le rapport d'analyse transversale des cursus (ci-après AT), ont guidé les commissions d'évaluation interne dans l'élaboration du plan d'actions visant à l'amélioration de la qualité de notre enseignement.

Concrètement, à la lecture de ces différents rapports, des préoccupations centrales sont clairement apparues. Les recommandations y associées et leur caractère récurrent nous ont confortés dans le choix de nos priorités stratégiques déclinées selon les cinq axes d'actions suivants :

1. Améliorer la lisibilité des études et assurer le choix d'orientation par l'organisation d'événements communicationnels, le développement de notre politique d'information ainsi que par la récolte et l'analyse de données significatives en la matière ;
2. Améliorer la coordination et la cohérence pédagogiques, par le biais notamment de l'instauration ou du renforcement d'une coordination pédagogique et de la formalisation des échanges et des procédures ;
3. Assurer la pertinence pédagogique en veillant à l'adéquation des programmes aux attentes évolutives du monde professionnel, en multipliant les échanges avec les anciens étudiants et les entreprises. A ce niveau, le travail d'élaboration des référentiels de compétences, réalisé par les Conseils Supérieurs² Economique et Technique et validé par le Conseil Général des Hautes Ecoles, devra maintenant se poursuivre par la rédaction de profils d'enseignement et d'évaluation. Ces derniers permettront d'analyser la cohérence et la pertinence des formations telles qu'organisées à la HEPL et de procéder aux réajustements nécessaires.

² Au sein desquels des groupes de travail constitués de représentants des Hautes Ecoles et du monde professionnel sont intervenus

4. Développer les collaborations internes et externes, entre les sections concernées de la HEPL mais également avec d'autres établissements organisant ces formations ;
5. Mettre en place une gestion des ressources humaines et matérielles adaptée aux besoins de la section.

Pour chacun de ces axes, des actions sont planifiées (avec une échéance maximale de trois années), un ou plusieurs responsables sont identifiés et les résultats attendus sont décrits de manière à permettre l'évaluation de l'atteinte de nos objectifs.

Il ressort de ce plan d'actions que les priorités définies pour les trois cursus reposent sur les éléments fondamentaux de notre « Métier », tels que définis dans la Politique Qualité de notre Haute Ecole. On constatera à la lecture du plan que la coordination, la cohérence et la pertinence pédagogiques (axes 2 et 3) sont des préoccupations essentielles pour nos sections et que les actions proposées en vue de les développer sont à la fois nombreuses et diversifiées. S'il est vrai qu'une des grandes qualités reconnues par le comité d'experts est le caractère professionnalisant de nos formations conduisant à l'excellente insertion de nos étudiants sur le marché du travail, une grande importance reste portée à l'amélioration continue de nos formations et à leur bonne adéquation avec les évolutions du milieu professionnel.

En guise de conclusion, il est nécessaire de souligner que ce plan d'actions sera amené à subir des modifications au cours du temps en fonction des avancées réalisées et des nouvelles priorités qui ne manqueront pas d'être dégagées. La démarche qualité, afin qu'elle soit efficace, ne s'arrête pas à cette première évaluation mais doit être continue,

PLAN DE SUIVI DES SECTIONS DE « BACHELIER EN INFORMATIQUE DE GESTION », « BACHELIER EN INFORMATIQUE ET SYSTÈMES » ET DE « BACHELIER EN E-BUSINESS » ORGANISÉS À LA HEPL

AXE 1 : Améliorer la lisibilité des études et assurer le choix d'orientation

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/***/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Améliorer l'information disponible sur les métiers et les orientations qui s'offrent aux étudiants de la section, en particulier pour les étudiants du bachelier « e-business »</i> RFS, chap. 1, §a, point d'amélioration 2, p. 5 <i>Bien veiller à transmettre dans leurs matériaux de promotion des informations plus précises sur les métiers en informatique et mettre en place une politique de communication axée sur l'ouverture des métiers aux deux sexes</i> AT, recommandation 32, p. 56	<p>E-business : Organiser une journée de promotion de la formation.</p> <p>Améliorer l'information sur les métiers et les orientations en conviant, lors des journées portes ouvertes, des professionnels et anciens étudiants.</p>	***	<p>Directions des catégories économiques (HEPL et HE Condorcet)</p> <p>Coordination Qualité section</p>	<p>Déjà réalisé en octobre 2012</p> <p>Échéance annuelle</p>	<p>Meilleure connaissance de cette section récente.</p> <p>Réduction des réorientations en fin de première année/ augmentation des inscriptions.</p>	Maintien de la collaboration HEPL – HE Condorcet
		**	<p>Direction de catégorie</p> <p>Responsables d'unité</p> <p>Coordination Qualité section</p>	<p>Année académique 2013-2014</p>	<p>Diminution du nombre d'abandons et de réorientations.</p>	Réponse favorable du monde professionnel
		***	<p>Coordination Qualité section</p>	<p>2014</p>	<p>Réduction des réorientations en fin de première année.</p>	
					<p>Augmentation des inscriptions féminines dès 2014-2015.</p>	

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)
RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

<p><i>Mieux exploiter les résultats des questionnaires qualité et mettre en place une mesure d'impact de l'aide à la réussite ; identifier les indicateurs adéquats, les mesurer et en assurer un suivi par la direction</i></p> <p>RFS, chap. 4, point d'amélioration 1, p. 12</p>	<p>Constitution d'un groupe de travail pour la réalisation d'outils de récolte de données (questionnaires qualité...) amenant des éléments significatifs sur ces causes.</p> <p>Mettre au point une méthodologie pour récolter des données sur lesquelles une analyse approfondie des causes d'échec et d'abandon soit possible, susciter une réflexion collective au sein des équipes pédagogiques au sujet de ces causes et mettre en place des outils de remédiation systématisques et structurés</p> <p>AT, recommandation 31, p. 56</p>	<p>***</p>	<p>Direction de catégorie Cellule Qualité HEPL Coordination Qualité section SAR</p>	<p>Elaboration progressive Échéance 2015</p>	<p>Disposer de données pertinentes pour aider l'identification des actions à mener.</p> <p>Obtenir des pistes d'amélioration pédagogiques et/ou en ressources matérielles et humaines permettant de lutter contre le manque d'inscriptions, le taux d'échec et le taux d'abandon.</p>

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

AXE 2 : Améliorer la coordination et la cohérence pédagogiques

Recommendations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/***/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p>[à la FWB] Attribuer systématiquement des heures dédiées à une fonction, définie avec précision, de coordination pédagogique au sein des sections</p> <p>AT, recommandation 23, p. 50</p> <p>Améliorer la concertation entre enseignants pour une meilleure répartition des contenus, dates d'évaluation, travaux hors session, projets transversaux, etc.</p> <p>RAE HEPL</p>	Mettre en place une coordination pédagogique avec un espace de travail et de réunion.	***	Direction de catégorie	En cours pour les sections Informatique de gestion et Informatique et systèmes Échéance E-business : 2013-2014	Concertation en équipe des enseignants de la section avec comme objectifs principaux la cohérence des grilles spécifiques et la réflexion sur l'acquisition des compétences.	Financement
		*			Septembre 2014	Disposer d'horaires permettant une progression/suite logique dans l'organisation des cours théoriques/ressources et des cours pratiques qui y sont associés.

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « Informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

<p>RFS, chap. 1, §c, point d'amélioration 6, p. 8</p>	<p>Adapter les horaires en fonction des distorsions relevées.</p> <p>Partir des activités d'enseignement et s'interroger sur les acquis d'apprentissage qui permettent de rencontrer les compétences</p> <p>AT, recommandation 7, p.40</p> <p><i>Exploiter les référentiels de compétences RAE HEP</i></p>	<p>Examiner la contribution de chaque activité d'enseignement au développement et à l'acquisition des compétences par les étudiants durant et au terme de leur formation.</p>	
	<p>Cellule compétences HEP Coordination compétences section</p>	<p>Disposer des informations utiles à l'élaboration du profil d'enseignement de la section.</p> <p>Disposer d'un document élaboré de manière concertée permettant aux enseignants de disposer d'une vue d'ensemble des pratiques pédagogiques de la section (contrats pédagogique, dispositifs d'enseignement et d'évaluation...).</p>	

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

<p>pédagogique [...], renforcer le travail en équipe entre enseignants et mettre en œuvre des procédures facilitant le suivi des décisions et la pérennisation des acquis et des démarches entreprises</p> <p>AT, recommandation 21, p. 50</p>	<p>[Réfléchir collectivement à] la valeur pédagogique ajoutée des plateformes numériques et [saïsir cette] opportunité pour réviser les approches pédagogiques ainsi que pour systématiser l'organisation des supports de cours et améliorer leur qualité</p> <p>AT, recommandation 27, p.53</p> <p>Systématiser la structure des syllabi</p> <p>RFS, chap. 1, §a, point d'amélioration 3, p. 5</p> <p>[E-business] Uniformiser la qualité des syllabi</p>	<p>Mettre les supports de cours à disposition des étudiants via un onglet spécifique de l'école virtuelle.</p> <p>**</p> <p>Direction de catégorie Enseignants</p>	<p>Réalisé pour l'année académique 2012-2013</p>

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

RFS, chap. 1, §b, point d'amélioration 6, p. 7	Systématiser les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants RFS, chap. 4, point d'amélioration 2, p. 12	Sensibiliser les enseignants à l'utilisation de questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants.	*	Cellule Qualité HEPL Coordination Qualité section Direction de catégorie Enseignants	En cours	Donner aux enseignants un outil leur permettant de recueillir des informations de la part des étudiants, utiles dans une perspective d'amélioration continue.
Développer les compétences des enseignants en pédagogie digitale RFS, chap. 1, §b, point d'amélioration 4, p. 6 <i>Exploiter davantage les outils de l'Ecole virtuelle RAE HEPL</i>	E-business : Mettre en place, à la demande, des séances de formation pour les enseignants sur l'utilisation des outils pédagogiques de l'Ecole virtuelle (notamment travaux et questionnaires).	**	Professeurs d'informatique	Réalisé pour l'année académique 2012-2013	Septembre 2013	Amélioration des informations communiquées aux étudiants sur la charge et la nature du travail à accomplir (et vérifier si cette amélioration est effective par l'intermédiaire de questionnaires).
Systématiser l'utilisation des fiches ECTS complémentairement aux contrats pédagogiques et accorder les valeurs ECTS aux charges effectives de travail RFS, chap. 1, §a, point d'amélioration	Joindre les fiches ECTS aux contrats pédagogiques de chaque cours.	**	Coordination Qualité section Maîtres-assistants			Légende : RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts) AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « Informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles) RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

8, p. 5

Faire de la norme ECTS un outil pour repenser la charge de travail globale des étudiants et équilibrer cette charge sur chaque année d'études. [...] expliciter cette charge (notamment la part attribuée au travail à domicile) sur la fiche descriptive de chaque cours et associer les étudiants à la prise de conscience de cette charge et de la planification qu'elle suppose au niveau de leurs études

AT, recommandation 25, p.52

AXE 3 : Assurer la pertinence pédagogique en veillant à l'adéquation des programmes aux attentes du monde professionnel

Recommendations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/***/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Renforcer l'importance de la communication [...] et ce dès le début du cursus</i>	Sensibiliser le corps professoral à l'importance des compétences communicationnelle	***	Coordination Qualité section Responsables d'unité	En cours	Enquête auprès des enseignants sur les processus mis en œuvre pour identifier la contribution respective	

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

<p>RFS, chap. 1, §a, point d'amélioration 6, p. 5</p>	<p>s et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et d'évaluation de ces compétences.</p>	<p><i>Favoriser [en informatique de gestion et en Informatique et systèmes], dès le début du cursus, le travail en équipe et recourir à une méthodologie de développement dans les travaux pratiques.</i></p>	<p>des différentes activités d'enseignement au développement de ces compétences chez les étudiants.</p>
	<p>1) Favoriser la stimulation à l'entrepreneuriat et à l'esprit d'entreprendre par la participation à diverses activités (notamment par l'approche « YEP »).</p>	<p>2) Sensibiliser les enseignants de 1^{ère} année au développement de la compétence à travailler en équipe et accompagner ces derniers dans l'étude de méthodes pédagogiques appropriées.</p>	<p>Identifier au sein de la section les différentes activités d'enseignement qui contribuent au développement et à l'acquisition de ces compétences.</p>
<p>RFS, chap. 1, §c, point d'amélioration 1, p. 7</p>	<p>[E-business] [...] réfléchir à la mise en place d'un processus permanent de veille technologique, de révision et d'actualisation rapide des programmes</p>	<p>Instaurer dans la grille horaire spécifique de la section E-business un cours de veille technologique assuré par un expert externe.</p>	<p>Intégration d'un/de nouveau(x) cours dans la grille horaire minimale. Engagement de P.I.</p>
			<p>Révision pour mars 2013 Application dès septembre 2013</p>

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

**AT, recommandation
36, p. 59**

Pour sensibiliser les étudiants à cette problématique, introduire une activité pédagogique intuituée, par exemple, « Innovation et veille technologique »

**AT,
recommandations 9
et 37, p. 41 et 59**

[Exploiter la liberté PO pour] ancrer des stratégies de la direction dans les programmes et pour assurer l'exploitation rapide des résultats de la veille technologique

**AT, recommandation
8, p.41**

Informatique de gestion et Informatique et systèmes/Recourir à l'expertise de professeurs invités

**RFS, chap. 1, §c,
point d'amélioration
4, p. 8**

Intégrer à la grille horaire minimale un séminaire faisant intervenir différents experts issus du milieu professionnel sur des thématiques de pointe.

**

Année 2014-2015

Maitres-assistants
Direction de catégorie

Dépasser les difficultés du recrutement de tels experts

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

<p><i>Organiser des rencontres/conférences de feed-back des entreprises sur la technologie et leur utilisation dans leur marché, des formations, etc.</i></p> <p>RFS, chap. 3, point d'amélioration 2, p. 11</p>	<p>Création d'un questionnaire par l'équipe pédagogique à distribuer en entreprise lors des visites de stage pour un meilleur aperçu de leurs attentes par rapport à la formation des étudiants.</p>	<p>***</p> <p>Cellule Qualité HEPL</p> <p>Coordination Qualité section</p> <p>Coordonnateur des stages</p> <p>Superviseurs internes</p>						Améliorer l'adéquation de l'offre de formation aux attentes du monde socioéconomique.
<p><i>Assurer une meilleure collaboration enseignement – monde socioéconomique</i></p> <p>AT, recommandation 18, p. 48</p>	<p>E-business :</p> <p>Création d'un sujet « amélioration continue du programme » dans un groupe de discussions anciens enseignants – professeurs invités</p> <p><i>Lancer une réflexion collective impliquant toutes les parties prenantes pour dégager une vision stratégique pour l'établissement</i></p> <p>AT, recommandation 15, p.46</p>	<p>***</p> <p>Coordination qualité section</p>						En cours depuis 2012
<p><i>Intensifier les concertations systématiques avec des professionnels, anciens étudiants, employeurs ou sociétés technologiques</i></p> <p>RFS, chap. 3, point d'amélioration 2, p.11</p>								<u>Légende :</u>

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

<p><i>Intégrer le feed-back des anciens étudiants et des employeurs dans un processus d'adaptation des programmes.</i></p> <p>RFS, en synthèse : bachelier « e-business », p.16</p> <p><i>[Adopter une] culture de collecte systématique de données exploitables pour piloter les programmes et la démarche qualité en fonction des objectifs globaux visés</i></p> <p>AT, recommandation 16, p.46</p>			
<p><i>Amplifier les contacts avec les anciens étudiants</i></p> <p>RAE HEPL</p>	<p>E-Business :</p> <p>Organisation d'une rencontre speed-meeting suivie d'un souper des anciens.</p>	<p>**</p> <p>Direction de catégorie</p> <p>Coordination</p> <p>Qualité section</p>	<p>Avril 2013</p> <p>Maintenir le contact avec d'anciens étudiants pour établir un lien avec le milieu professionnel et disposer de partenaires prêts à fournir des informations utiles sur la formation reçue.</p>
	<p><i>Organiser un cadre de consultation intégrant les professeurs invités et les partenaires extérieurs (entreprises,</i></p>	<p>***</p> <p>Direction de catégorie</p>	<p>Révision en mars 2013</p> <p>Application septembre 2013</p> <p>Améliorer l'adéquation de l'offre de formation aux attentes du monde socioéconomique.</p>

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

<i>anciens étudiants...) pour la révision des programmes RAE HEPL</i>	jugés nécessaires suite aux discussions déjà établies.			
<i>[E-business] Investiguer l'intérêt d'une 4^{ème} année de spécialisation qui offrirait le choix entre ERP ou e-commerce RFS, chap. 1, § b, point d'amélioration 3, p. 6</i>	Etudier la possibilité d'organiser des cours à options en troisième année.	**	Direction de catégorie	2014-2015
AXE 4 : Développer les collaborations internes et externes				
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/****	Responsable(s)	Résultats attendus
<i>[Aux responsables politiques et PO] Encourager et susciter des opportunités pour que les établissements travaillent davantage ensemble, échangent de bonnes pratiques et mutualisent des ressources humaines, matérielles et pédagogiques / AT, recommandation 20, p. 49</i>	E-business : Organiser une journée de promotion de la formation en collaboration avec la Haute Ecole Condorcet.	***	Direction des catégories économiques (HEPL et HE Condorcet) Coordinateurs HEPL et HE Condorcet	Déjà réalisé en octobre 2012 (1 ^{ère} édition à Jemeppe) Échéance annuelle Contacts développés depuis sur d'autres sujets pédagogiques entre les 2 HE.

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonne-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

<p>[...] Développer d'avantage des liens entre établissements voisins (même de réseaux différents)</p> <p>AT, recommandation 18, p.48</p>		
<p><i>Réfléchir à l'organisation de synergies institutionnelles entre les deux sites et entre toutes les sections</i></p> <p>RFS, chap. 1, §a, point d'amélioration 1, p. 4</p>	<p>Organiser des conférences communes pour l'ensemble des étudiants des 3 bacheliers. Les thématiques choisies devront rencontrer des intérêts communs aux différentes formations.</p>	<p>* Les Directions des catégories économique et technique</p> <p>Initier un rapprochement entre les sites et les étudiants des sections « informatiques ».</p>
<p><i>Développer les synergies entre les bibliothèques des deux sites [...] et stimuler l'usage des bibliothèques</i></p> <p>RFS, chap. 2, §b, point d'amélioration 4, p. 10</p>	<p>Instaurer un catalogue global informatisé, consultable en ligne par tous les étudiants depuis n'importe quel site.</p>	<p>** Bibliothécaires et service informatique</p> <p>Meilleure exploitation des ressources documentaires existantes par les étudiants.</p> <p>Conditionné par la mise en œuvre du projet de centralisation des bibliothèques provinciales</p>

Légende :

RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de tous les cursus « informatique » en Fédération Wallonie-Bruxelles)

RAE HEPL : Rapport d'autoévaluation confidentiel rédigé par la Commission d'Evaluation Interne HEPL

AXE 5 : Mettre en place une gestion des RH et matérielle adaptée aux besoins de la section

Recommendations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/***/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Identifier et comptabiliser dans leur charge les missions « bénévoles » assumées par les enseignants.</i> <i>Assigner un technicien à la maintenance du parc informatique</i> RFS, chap. 2, §a, point d'amélioration 1, p. 9	Identifier avec précision les missions « bénévoles » des enseignants et valoriser ces dernières dans leur charge de travail.	***	Direction de catégorie	En cours	Intégration des données liées aux missions dans Gihep (EV). Meilleure répartition de la charge de travail entre les enseignants de la section.	
		***	Direction de catégorie Maîtres assistants concernés par ces cours	Terminé	L'accès au matériel est désormais possible grâce à la permanence de personnel, ce qui permet une meilleure préparation des étudiants aux évaluations.	

Légende :

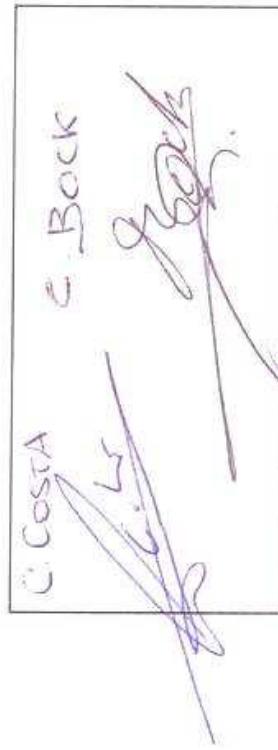
RFS : Rapport final de synthèse adressé à la HEPL (rédigé par le Comité d'experts)

AT : Analyse transversale (rédigée par le Comité d'experts suite à l'évaluation de toute la curie et informations sur les fondations et les rapports par les experts)

n et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

Nom et signature du (de la ou des) coordonnateur(-trice)(s)

de l'autoévaluation



Nom et signature du (de la ou des) Directeur(-trice)(s) de catégorie

